

L'événement marquant de l'année terminée le 31 mars 1960 dans le domaine de la pêche commerciale a été la tenue de la première réunion annuelle de la *Co-operative Fisheries Limited*. Plus de 45 pêcheurs représentant 13 secteurs de pêche du centre et du nord y avaient été délégués. La réunion a fourni à près de 700 pêcheurs de commerce (la moitié des titulaires de permis de la province) qui vendent leur production par l'entremise d'agences coopératives, l'occasion de participer plus largement à l'expansion de leur industrie ainsi que d'assumer des responsabilités à cet égard. Les apports de pêche de commerce pour l'année, en provenance de 180 lacs, se sont élevés à 12,549,782 livres de poisson, ayant une valeur de \$1,190,302 pour le producteur. Les principales espèces sont le poisson blanc, la truite grise, le doré, le brochet et l'esturgeon. Environ 65 p. 100 des captures sont le résultat de la pêche d'été. Onze usines de conditionnement qui fonctionnent dans la province ont produit 2,787,767 livres de filets. Cinq de ces usines se sont qualifiées pour l'inspection fédérale, conformément au programme d'inspection volontaire du ministère fédéral des Pêcheries.

Au cours de l'année, la province a délivré 1,260 permis de pêche domestique et 1,102 permis gratuits aux Indiens. En outre, elle a délivré 83 permis de pêche aux éleveurs d'animaux à fourrure pour l'alimentation de 39,473 visons; à cette fin, les éleveurs de vison ont utilisé environ 6 millions de livres de poissons communs (cisco, lotte et suceurs).

La pêche sportive est devenue très importante dans la province. Le nombre de permis de pêche à la ligne vendus en 1960 s'est élevé à 102,605, ce qui a rapporté \$248,825. Pour leur part, les domiciliés ont acheté 95,360 permis, ce qui indique qu'un habitant de la Saskatchewan sur neuf est amateur de pêche.

Le programme de recherches, lancé en 1948, a servi de base au projet visant l'expansion des entreprises de gestion rationnelle de la pêche. L'objectif principal a consisté à favoriser l'utilisation multiple de la pêche, sans oublier les intérêts de divers groupes particulièrement intéressés à cette ressource,—pêcheurs de commerce, éleveurs de vison et pêcheurs sportifs. Les initiatives de la Division de recherches se classent en cinq catégories principales: 1° études sur la productivité de base et les caractéristiques des lacs et des cours d'eau; 2° études sur l'écologie et les mœurs des espèces de poisson les plus importantes; 3° investigations sur la pollution; 4° études sur le recensement des prises; et 5° projets divers.

Durant l'année 1960, la province a fait des recherches biologiques et halieutiques sur onze lacs. Des investigations ont été entreprises à l'égard des lacs dans deux parcs provinciaux. L'étude commencée sur la population de truite grise du lac la Ronge s'est continuée, de même que les recherches sur la pollution et la carpe; enfin, le rapport sur les relevés exécutés à l'égard de cinq lacs sur la rivière Churchill près de Stanley a été complété. Le personnel se compose de cinq biologistes permanents et d'un spécialiste consultant; en outre, douze étudiants d'université ont été employés à l'exécution du programme d'été.

Entre autres réalisations importantes dans le domaine du repeuplement des eaux, 461,312 alevins de truite arc-en-ciel ont été déversés dans le lac Thomson, réservoir de 2,380 acres de la P.F.R.A., situé dans la partie méridionale de la province. Environ 16,100,000 alevins de doré ont été libérés dans 35 lacs, et quelque 16,040,000 alevins de poisson blanc ont été déversés dans trois lacs. Outre les alevins de truite arc-en-ciel mis dans le lac Thomson, 187,605 alevins ont été déversés dans neuf autres nappes d'eau.

Alberta.—La Direction des pêches commerciales et la Direction du poisson et de la faune du ministère des Terres et Forêts administrent respectivement la pêche de commerce et la pêche sportive, sous le régime de la loi sur les pêcheries du Canada et de la loi sur les pêcheries de l'Alberta.

Pêche commerciale.—Le règlement adopté sous le régime de la loi sur les pêcheries de l'Alberta et dont l'objet est d'améliorer l'emballage, la manutention, le conditionnement, l'entreposage et la qualité des espèces commerciales, a été bien accueilli et bien appuyé par l'industrie de la province.